



Falsification de documents

Par **crm**, le **10/12/2010 à 14:15**

Bonjour, rnje travaille dans une société privé j'avais des problèmes personnelles avec mon mari j'étais en procédur de divoce et j'éété absente souvant et a la société ou je travail il faut justifier dans les 48h mon médecin est sur RDVet ce que je fesais c'est que j'ai une attestation de mon médecin et a chaque fois je change la date j'étais tellement pris pas mes problèmes de couple j'éété une femme batu je pouvé pas aller voir mon mèdecin peur qu'il me mette couts et blésure sur mon arret il ya pas que ca il ya d'autre circonstances qui mm ont poussé a faire je me suis pas rendu compte de l'ampleur de mon acte aujourd'hui j'ai reçu une courrier de la part de mon employeur pour une mesure de procédure de licenciment je suis tout seul en france j'ai pas de famille et mon trvail et tout pour moi je voulais le proteger mais en faint de compte je me suis pièger moi meme. je sais pas qoui faire j'ai un RDV pour l'ntretien la semaine prochaine et j'ai besoi de vos conseil je m'excuse des fautes d'ortographe.

Par **mimi493**, le **10/12/2010 à 14:26**

Faites vous défendre par un représentant de votre syndicat ou un délégué du personnel. Mais votre cas est peu défendable (sauf si vous produisez le jugement condamnant votre conjoint pour violence) et le licenciement n'est qu'une des sanctions possibles. L'employeur peut porter plainte pour faux et usage de faux et vous pouvez vous retrouver jugée pour ce délit.